

Delibération 41 : Bilan de la concertation de la ZAC Sud Mosson

Vous le savez, c'est un projet de renouvellement urbain ambitieux qui est porté par la Métropole sur le quartier de la Paillade.

Quatre objectifs fondateurs ont guidé l'élaboration du projet de renouvellement urbain de la Paillade :

- créer de la mixité sociale en diversifiant l'offre de logement, et en redéployant les structures publiques
- redynamiser l'économie et l'offre de loisirs grâce à des équipements reconfigurés et valorisés
- améliorer la qualité de vie en remettant la nature au cœur du quartier, en ouvrant le quartier au travers de grands cours paysagers, et en réaménageant les espaces publics pour qu'ils soient qualitatifs, sécurisés et attractifs, et en s'inscrivant à l'échelle du piéton
- connecter le quartier au reste de la ville avec les nouveaux réseaux de transports, le développement des modes actifs et en favorisant les greffes urbaines

Pour mettre en œuvre ce grand projet, nous l'avons découpé par secteur.

La ZAC Sud Mosson, comme son nom l'indique, se situe au sud du quartier. Elle englobe le parking du tramway, le rond pont « des chaises », la piscine Neptune.

L'objectif est clair : modifier l'image du quartier en modifiant son entrée.

Pour cela :

- Un nouveau maillage viaire va voir le jour pour supprimer cette entrée très routière et imperméabilisée, et pour connecter le quartier au reste de la ville.
- Un grand cours paysager va être aménagé pour créer une continuité écologique entre le Rieutord et la Mosson, et créer un îlot de fraîcheur.
- La programmation sera mixte avec de nouveaux logements et des nouveaux commerces.

Nous avons lancé la concertation sur cette ZAC en avril qui a suscité peu d'avis mais des avis pour la plupart constructif et positif.

Je vous invite donc, à approuver le bilan de la concertation préalable à la création de la ZAC Sud Mosson.